

Frères d'Armes,

Sans pouvoir déterminer les conséquences de la révolution accomplie en France sur l'Émigration Polonaise, nous devons cependant veiller, pour que nous puissions conserver notre action indépendante, notre propre jugement, dans le but de saisir avec prudence, avec modération, mais avec fermeté tout ce qui favoriserait la renaissance de notre pays. Pénétrés vivement et religieusement du sentiment de vos devoirs, difficiles, sévères, mais sublimes, vous saurez, je n'en doute pas, maintenir l'honneur conquis sur tant de champ de batailles, la mission de l'armée et la dignité de la Pologne.

Il y a des conditions indispensables à l'accomplissement de ces devoirs. L'armée, avec le zèle et l'assurance, doit se rallier autour de ses étendards ; elle ne peut souffrir rien de ce qui porterait dans son sein la désunion, en admettant, qu'il y eût des motifs pour manifester un dévouement honorable, mais un peu précipité. Que l'organisation de l'armée reste inviolable, c'est le seul élément de l'ordre et de la force, qui a survécu à d'autres essais d'organisation. Sachons comprendre l'enseignement beau et salutaire que nous donne la France, — la liberté et l'ordre, — la hardiesse unie à la modération, — le plus profond sentiment de l'union, sans laquelle les circonstances les plus favorables à nos espérances, resteront sans résultat ; — elles passeront, s'il nous manque l'intelligence de les comprendre, et de les employer noblement et utilement. Divisés jusqu'à ce moment, sans savoir, ou sans pouvoir unir nos efforts, nous n'étions à peu près rien pour nous-mêmes, pour notre Patrie et pour l'Europe. L'histoire conserve pour nous quelques pages douloureuses, et peut-être humiliantes.

Je ne vous cacherai pas, Frères d'Armes, un fait, qui m'a péniblement affecté. Il y a des Officiers supérieurs qui, sans consulter leurs égaux, oubliant les convenances politiques et militaires, et n'ayant aucun mandat, s'interposent entre nous et le Gouvernement Français, offrent à sa disposition les Militaires Polonais, sans considérer, s'il désire qu'on lui offre ces services, et surtout, sans s'enquérir, s'il est décidé à adopter les mesures qui, promet-

traient à la Pologne un avenir meilleur. On dispose de vous, sans vous. On importune le Gouvernement. On traite trop légèrement les plus chers et les plus graves intérêts de notre Pays. Une telle conduite de la part de ceux qui auraient dû montrer l'exemple de la gravité, du calme et de la sollicitude intelligente pour les plus saintes espérances, ne peut que nous attrister et nous effrayer !

Si je vous parle comme commandant en chef de l'Armée Polonaise, j'ai lieu d'espérer, que vous rendrez justice à mes intentions, que je puise dans les considérations de l'ordre le plus élevé. J'ai la conviction, en outre, que nous avons besoin de l'unité la plus rigoureuse du pouvoir. Elle est indispensable pour notre cause elle-même, et surtout pour la mission à laquelle les événements peuvent nous appeler. Elle sera indispensable pour celui, qui me remplacera, qui aura l'honneur de conduire votre héroïsme sur le champ de bataille. C'est donc sur le champ de bataille, que chacun de vous trouvera l'occasion de servir son pays, de développer ses talents et de s'élever à la première dignité militaire. Mais nous compromettrions, et peut-être, nous rendrions impossible notre salut, si nous ne préservions pas notre organisation militaire ; si, désertant nos rangs, nous nous jetions dans des entreprises individuelles et partielles.

Je suis profondément pénétré de la justice et de la pureté des convictions que je vous expose. Je croirais trahir notre pays, vous et moi-même, si j'abandonnais ma place. La députation des officiers supérieurs n'a fait que fortifier ces convictions, en m'invitant d'ouvrir les relations avec le Gouvernement de la République Française, et d'entreprendre tout ce qui nous rapprocherait du grand but de notre dévouement. C'est avec un profond respect que j'ai reçu leur appel ; je ne pouvais pas ne pas apprécier leur zèle patriotique, car, comme eux je suis certain que la désunion et les tentatives individuelles produiraient les résultats les plus funestes.

Je sens, Frères d'Armes, le besoin d'être appuyé par vous, par votre civisme, par vos lumières, par votre accord le plus fort, par votre volonté d'imprimer à notre action commune l'énergie nécessaire. Nous avons à accomplir, par l'union de nos forces, l'œuvre immense de l'affranchissement ; mais, avant tout, nous devons la préparer, et nous opposer à tout ce qui compromettrait notre honneur militaire, notre mission et notre dignité nationale. Vous ne l'ignorez pas, les intentions fussent-elles les plus généreuses, peuvent devenir nuisibles et même dangereuses, si elles ne tendaient pas à l'union, si elles n'étaient pas dirigées par un seul pouvoir, maintenu et respecté dans l'intérêt de tous.

Quant à moi, je crois pouvoir vous assurer que dans tout ce que j'ai fait et ce que je ferai encore, au milieu des circonstances actuelles, je saurai maintenir religieusement l'honneur de l'armée et la dignité de la Pologne. Je n'oserai m'adresser à vous ni entreprendre quoi que ce soit, sans être assuré, que je remplirai ces devoirs sacrés; si je n'avais la plus claire intelligence de ce que je dois à l'honneur des étendards polonais et aux espérances de notre chère patrie; sous ce rapport je ne redoute pas la responsabilité devant vous et devant notre pays. C'est avec calme que j'attendrai le jugement de l'histoire.

L'Armée Polonaise, au milieu des épreuves souvent les plus difficiles, a su servir noblement son pays. Les Polonais, on l'a dit, promettent l'impossible, et ils font plus que l'impossible. Il n'y a pas d'étendards que couronnerait une gloire plus pure, un dévouement plus désintéressé. Nous nous attirerions une honte ineffaçable si nous pouvions abandonner ce noble insigne du ralliement, consacré par le respect et la reconnaissance de la Pologne. Jurons donc honneur, union et fidélité à ces étendards immortels. La Révolution Française, appelée à fonder l'ordre européen nouveau sur la justice, sur le respect aux grandes nationalités historiques ne saurait, sans porter une atteinte très grave à son principe, abandonner la Pologne, et continuer cette politique, qu'elle avait proclamée si opposée aux intérêts et aux devoirs de la France.

Toutefois sachons attendre et modérer notre juste impatience. L'opinion politique, qui actuellement préside aux destinées de la France, en reprochant si énergiquement l'abandon de la Pologne, a pris en face du monde l'engagement solennel de réparer cette grande iniquité des temps modernes. Ayons donc la confiance dans ce sentiment élevé et unanime de la France, mais surtout, ayons confiance en nous-mêmes; laissons à la France toute la liberté de choisir le moment opportun de son intervention en faveur de notre patrie. Nos demandes ne sauront ni la devancer ni la retarder. Elle est inévitable.

Le Généralissime,

Paris, ce 12 mars 1843.

M. RYBINSKI.

Quand à moi, j'écris pour vous assurer que dans tout ce que j'ai fait et ce que je fais encore, en milieu des circonstances actuelles, je salue maintenant religieusement l'honneur de la Pologne et la dignité de la Pologne. Je n'osais m'adresser à vous ni entreprendre quoi que ce soit, sans être assuré que je triompherai des devoirs sacrés; et je n'avais la plus claire intelligence de ce que je dois à l'honneur des grands polonais et aux espérances de notre chère patrie; sous ce rapport je ne redoute pas la responsabilité devant vous et devant notre pays. C'est pour vous que j'ai écrit et j'attends le jugement de l'histoire.

L'honneur polonais, au milieu des épreuves, trouve les plus difficiles à se servir noblement son pays. Les Polonais, on l'a dit, promettent l'impossible, et ils font plus que l'impossible. Il n'y a pas d'étendards que couronnerait une gloire plus pure, un dévouement plus désintéressé. Nous nous attirons une honte ineffaçable si nous pouvions abandonner ce noble insigne du ralliement, consacré par le respect et la reconnaissance de la Pologne. Nous donc honneur, union et fidélité à ces étendards immortels, la Révolution française, appelée à fonder l'ordre européen nouveau sur la justice, sur le respect aux grandes nations, toutes les histoires ne sauront sans porter une atteinte très grave à son principe, abandonner la Pologne, et continuer cette politique si opposée aux intérêts et aux devoirs de la France.



Toutefois, sachons attendre et grandir la confiance. L'opinion publique, qui naturellement préside aux destinées de la France, en reprochant si énergiquement l'abandon de la Pologne, a pris en face du monde l'engagement solennel de réparer cette grande injustice des temps modernes. Ayons donc la confiance dans ce sentiment élevé et unanime de la France, mais surtout, ayons confiance en nous-mêmes; laissons à la France toute liberté de choisir le moment opportun de son intervention en faveur de notre pays. Nos demandes ne sauront ni la retarder ni la dévier. Elle est irrévocable.

L. L. L.

M. RYBICKI